

Non-discrimination dans le logement : obligations, risques et pratiques professionnelles

Durée
2 heures

Mode d'organisation :
À distance

SATISFACTION 96%

Taux de satisfaction des participants de ce module sur les 24 derniers mois

PUBLIC
Agents immobiliers - Administrateurs de biens - Syndics de copropriété - Marchands de liste - Toute personne titulaire d'une carte professionnelle

NIVEAU D'EXPERTISE
Fondamentaux

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie immersive
- Approche collaborative
- Expertise métier
- Innovation pédagogique
- Évaluation et suivi

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif HT : 330 € (TVA 20%)

Inscriptions multiples : remise de 10% sur le 2ème inscrit et suivants (du même organisme).

ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou cboukris@habitat-social.com

Objectifs pédagogiques

- Cerner les législations applicables en matière de non-discrimination dans l'immobilier
- Détecter les situations à risque, se conformer aux obligations

Programme de la formation

1 : Comprendre la lutte contre la discrimination

- Définir en quoi consiste la discrimination
- Expliquer le rôle des institutions
- Connaître les critères de discrimination

2 : Adopter les bonnes pratiques pour lutter contre la discrimination dans le cadre de l'activité professionnelle

- Déterminer les situations dans lesquelles rester vigilant
- Comprendre les risques et les sanctions en cas de discrimination
- Appliquer la lutte contre la discrimination dans votre activité quotidienne

Bilan du module – Non-discrimination

- Évaluation sommative

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Nos prochaines sessions

07/10/2026 au 07/10/2026